

## Subventions aux associations à caractère social - Première répartition 2004

**Mme l'Adjointe DUFAY, Rapporteur** : Sur avis favorable unanime de la Commission Action Sociale, il est proposé d'attribuer aux associations à caractère social les subventions suivantes :

Associations	Subventions 2003	Propositions 2004
AAB - Association des Autistes de Besançon		1 000 €
A.A.H. - Aides Alimentaires et Humanitaires (Epicerie Sociale : les Quatre Saisons) Brulard Ensemble	760 €	700 €
A.D.A.P.A.S.E. - Association d'Entraide entre les Pupilles et les Anciennes Pupilles de l'Etat et de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département du Doubs Azur 25	1 000 €	920 €
A.D.D.S.E.A. Double Ecluse - Association Départementale du Doubs pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte Centre de la Double Ecluse	11 000 €	11 000 €
A.F.B. - Association des Familles de Besançon	2 800 €	2 800 €
A.F.C.A.R. - Association Franc-Comtoise pour l'Assistance aux Réfugiés	310 €	310 €
A.F.T.C. Association des Familles des Traumatisés Crâniens		1 000 €
A.G.I.R. abcd - Association Générale des Intervenants Retraités	2 290 €	2 290 €
A.L.E.P.H. - Accès au Logement et Participation des Habitants	7 000 €	7 000 €
A.P.F. - Association des Paralysés de France	1 500 €	1 500 € + projet spectacle 1 500 €
A.S.C.H - Association Socio-Culturelle pour Handicapés	1 200 €	1 200 €
Antenne Petite Enfance	1 220 €	1 220 €
Association Comtoise des Sourds	600 €	600 €
Association Départementale des Conjoints Survivants	600 €	600 €
Association Jean Eudes - Blanchisserie du Refuge		692 €
Association Française de Chiens de Guide pour Jeunes Handicapés Visuels - MIRA France	1 000 €	1 500 €
Association d'Hygiène Sociale du Doubs	6 500 €	6 500 €
Banque Alimentaire du Doubs		4 000 €
La Buanderie - Comité de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux La Buanderie	4 600 €	8 000 €

Associations	Subventions 2003	Propositions 2004
C.I.D.F. - Centre d'Information sur les Droits des Femmes	9 150 €	9 150 € (dont 3 457 au titre du contrat de ville)
Club Amitié des Oiseaux - Association des Retraités		400 €
Été comme Hiver - Boutique Accueil de Jour Été comme Hiver	20 000 €	20 000 €
Fédération Départementale des Amis des Maisons de Retraite Les Amis de Bellevaux	400 €	400 €
FLOREAL - Association d'Aide aux Handicapés Psychiques		1 000 €
Foyer de la Cassotte	13 000 €	13 000 €
GENEPI	710 €	710 €
Grigri l'Antigris	1 200 €	1 600 €
Invités au Festin	4 575 €	4 575 €
J.O.C. - Jeunesse Ouvrière Chrétienne	1 200 €	1 200 €
Mouvement du Nid	3 548 €	3 000 €
O.R.P.A.B.	18 750 €	18 750 €
Page Argentée - Club du 3 Age Clairs-Soleils	400 €	400 €
Porte Ouverte	3 820 €	3 820 €
Restaurants du Coeur		900 €
Secours Populaire Français	4 500 €	5 000 €
Service d'entraide Frédéric Ozanam - Société Saint-Vincent de Paul	460 €	460 €
Solidarité Femmes	9 000 €	9 000 €
S.O.S. Amitié	2 300 €	2 300 €
U.F.C.S. - Union Féminine Civique et Sociale	1 150 €	1 000 €
U.N.A.F.A.M. - Union Nationale des Amis et Familles de Malades Mentaux	1 300 €	1 300 €
A.L.E.D.D. - Association pour Loisirs des Enfants Différents		6 000 €
I.R.V. - Institut Régional du Vieillissement		1 000 €
Ecole de la Croix Rouge		1 500 €
<b>TOTAL</b>		<b>160 797 €</b>

Cette dépense, soit 160 797 €, sera imputée au chapitre 65.524.6574/48020.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions et à approuver le transfert de 7 000 € du compte de dépenses imprévues inscrit au chapitre 022 du BP 2004 sur le chapitre 65.524.6574/48020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, Mme PRESSE, Mme TETU, M. BAUD, M. CYPRIANI, M. MONNEUR, M. DUMONT n'ayant pas pris part au vote, en décide ainsi.

*Récépissé préfectoral du 24 mai 2004.*